



## Duo Dyachkov-Saulnier

### Deux maîtres de musique à Prévost

Le samedi 17 octobre 2015, 20 h, «Le violoncelle dans tous ses états».

«...l'interprétation de mardi soir nous valut une sorte de rencontre au sommet. De force absolument égale sur le plan instrumental, les deux coéquipiers ont atteint au fil des ans une unité de geste et de pensée qu'on ne saurait souhaiter plus entière.



Jean Saulnier, piano et Yegor Dyachkov, violoncelle

Leur concentration est totale. Chacun écoute l'autre; de ce côté-ci de la rampe, ce sont toujours les deux qu'on suit en même temps, sans jamais perdre de vue la grande technique et la profondeur de sonorité de Dyachkov et l'étonnante puissance de Saulnier.» Caude Gingras, *La Presse*

## Consort baroque Laurentia

### Vices, Passions et Vertu

Le dimanche 8 novembre 2015, 14 h, les artistes Peggy Bélanger, voix — Michel Angers, théorbe présentent: Barbara Strozzi, Santiago de Murcia, Alessandro Piccinini et Benedetto Ferrari.

Peggy Bélanger et Michel Angers se sont spécialisés en musique ancienne à Milan, en Italie, et sont boursiers de la prestigieuse Fondazione Marco Fodella. Leurs disques *Amanti, io vi sò dire* (2011) et *Passioni, Vizi & Virtù* (2014), lancés sur étiquette Stradivarius, ont été encensés par la critique. Leurs nombreux concerts sur la scène musicale internationale suscitent l'enthousiasme du public et vont au-delà du simple contexte de récital par la mise en scène, l'énergie et la gestuelle qui les caractérisent. La voix de Peggy Bélanger est somptueuse et expressive et l'interprétation



Les artistes: Peggy Bélanger, voix et Michel Angers, théorbe

de Michel Angers au théorbe, finement ourlée et soignée. «Vices, Passions & Vertu» évoque la Venise du XVII<sup>e</sup> siècle et ses salons bourgeois où l'amour faisait face à ses aléas. Les musiques vocales et instrumentales qu'ils interprètent sont empreintes d'une fraîcheur unique et rendent à merveille les couleurs délectables du baroque italien!



## Concerto pour une petite noyée d'Annie Loisel

### Mort sidérante

VALÉRIE LÉPINE

Les destins de deux femmes, l'une pianiste de renom et l'autre vendeuse de chaussures, s'entrecroisent tragiquement dans *Concerto pour une petite noyée*, le nouveau roman d'Annie Loisel. L'auteure y renoue avec des thèmes déjà explorés dans *Papillons*: le deuil, les relations familiales difficiles et les personnages tourmentés.

La mort scelle la destinée des personnages imaginés par Annie Loisel dans *Concerto pour une petite noyée*. Dès le début du récit, on comprend que la mort rôde dans la vie des personnages, qu'elle les a transformés et même poussés à la folie.

Les premières pages font planer un certain mystère. Un homme est assassiné en pleine rue et une enfant s'est noyée. À travers une structure narrative qui peut paraître morcelée mais dont les fragments s'imbriquent petit à petit, l'auteure dévoile le destin tra-



L'auteure, Annie Loisel

gique des êtres proches de ces deux condamnés à mort.

On apprend ainsi que l'homme assassiné, Grégoire Bernier, était l'amoureux de Valentine Aligheri, une pianiste de concert célèbre, riche, mais malheureuse. La mort de Greg aura des conséquences tragiques pour la pianiste puisque cet homme était « tout, [il était] devenu l'essence même de sa musique ».

L'enfant morte dans une rivière, c'était Valérie, la sœur de Pervenche Provencher. Emmenée en Italie par son père après le drame, Pervenche décide à 16 ans de retourner vivre à

## Serhiy Salov, pianiste

### Plénitude

Le samedi 24 octobre 2015, 20 h, des œuvres de Chopin, Debussy, Moussorgski et Ravel interprétées par le pianiste Serhiy Salov.

Lauréat 2015 du prix d'improvisation Richard Lupien, créé par le Concours musical international de Montréal pour encourager l'improvisation en musique classique pour piano (unique récompense du genre) et lauréat 2004 du Concours international de Montréal, Serhiy Salov est un de nos plus brillants pianiste et de retour d'une tournée en Chine, c'est avec un grand plaisir que Diffusions Amal'Gamme l'accueille à Prévost pour un récital attendu.

Né en Ukraine, en 1979, Serhiy Salov a donné son premier concert public à l'âge de onze ans en interprétant le *Concerto pour piano n° 1* d'Edvard Grieg avec l'Orchestre national d'Ukraine. Il s'est produit



Serhiy Salov, pianiste

aux quatre coins du monde avec de grands orchestres de prestige dont l'Orchestre national de Radio France, l'Orchestre philharmonique royal de Liverpool et l'Orchestre symphonique de Tokyo, et sous la direction de chefs réputés, dont Lawrence Foster, Jacques Lacombe, Yannick Nézet-Séguin et Leonard Slatkin. En 2013, lors d'une tournée en Amérique latine avec l'OSM dirigé par Kent Nagano, il a joué le *Concerto pour piano n° 2* de Liszt; et la même année, interprété le *Triple concerto, op. 56* de Beethoven, avec Stéphane Tétreault, Maxim Vengorov et I Musici de Montréal.

## Lucille Chung, pianiste

### Fantaisies et Improvisations

Le samedi 21 novembre 2015, 20 h, toute la beauté du monde réunie dans une seule soirée avec la pianiste virtuose Lucille Chung.

Au programme, des œuvres de Schumann, Prokofiev et une sélection de pièces de l'ensemble Musica Ricercata de György Ligeti, et des *Improvisations* de Poulenc. De retour, après ses passages remarquables chez Amal'Gamme en 2010, 2011 et 2013 mais cette fois, en solo! Lucille Chung fit ses débuts comme jeune virtuose à Montréal, à l'âge de 10 ans, avec l'OSM dirigé par Charles Dutoit. Elle a été l'une des lauréates de l'ancien Concours international de Montréal et a aussi remporté, entre autres, le Premier prix au Concours International de piano Stravinsky. Elle s'est produite avec plus de 65 orchestres à travers le monde, dont les plus grands au Canada, donné de nombreux récitals, notamment au Wigmore Hall à Londres, au Carnegie Hall et Lincoln Center à New York, au Kennedy Center et Phillips Collection à Washington, D.C., et participé à plusieurs festivals (dont le Festival de



Lucille Chung, pianiste virtuose

Verbier en Suisse et le Lübecker Kammermusikfest en Allemagne). Lucille Chung est acclamée pour son « jeu perlé de séduction et de raffinement » (Alain Bénard, *Journal de Montréal*) « alliant vigueur et souplesse, dans une éloquence aussi naturelle qu'élégante » (*Le Soir*) et « la clarté, le charme, la tendresse, la saine virtuosité, bref toutes les qualités qui conviennent » (Claude Gingras, *La Presse*). Son passage à Prévost est un grand événement puisqu'au travers tous ses engagements à travers le monde, (Angleterre, France, USA Dallas, New-York, Washington, Italie, Allemagne, Argentine), c'est la seule fois où elle se produira au Québec en 2015.

Montréal pour retrouver sa mère. La vie de cette superbe jeune femme ne semble cependant pouvoir s'épanouir et est constamment ramenée à l'événement terrible qui semble avoir décidé de son existence.

Gravitent autour de ces deux femmes des êtres tantôt écorchés, tantôt incertains, tantôt fuyants. Les relations sont difficiles, les blessures du passé infectant constamment la vie quotidienne. L'amour y est exigeant et oppressant. Ainsi, la mère de Pervenche « a trop peur de l'aimer davantage qu'elle n'a aimé Valérie, alors elle se refuse, elle s'est toujours

refusée, elle imagine qu'elle n'avait pas le choix, que c'était son devoir de mère. Que ça lui permettrait de ne pas oublier, même si ça la faisait terriblement souffrir, ce refus d'aimer sa seconde enfant [...] ».

Les hasards de la vie et de l'amour feront en sorte que les destinées de Valentine et de Pervenche s'entrecroqueront et provoqueront des deuils inattendus. *Concerto pour une petite noyée* est un roman troublant tout à fait réussi.

Annie Loisel est résidente de Prévost. *Concerto pour une petite noyée* est son cinquième roman.



Benoît Guérin

Avocat  
450-431-5061



### Vacances... Voyages

Que nos lecteurs se rassurent, le signataire des présentes n'a pas décidé de changer de profession depuis la chronique du mois dernier... loin de moi l'idée de tenter de vous vendre quelque voyage ou quelque destination que ce soit.

Cependant, plusieurs voyageurs qui partent ces jours-ci pour des destinations « soleil » se plaignent du fait qu'arrivés à destination, l'hôtel de rêve donnant sur la plage ressemblait plutôt à un bidonville, la plage promise, elle, étant à plus de dix minutes de marche de l'hôtel...

### Quels sont les recours du voyageur ?

En vertu de l'article 40 de la *Loi sur la protection du consommateur*, le commerçant est tenu de fournir le service décrit au contrat signé avec vous. Le voyage doit aussi être conforme aux déclarations et à la description qui vous en a été faite.

Vous êtes donc en droit de vous plaindre à votre agent de voyages et au grossiste, et demander compensation pour les services non rendus ou non conformes à la description qui vous en a été faite.

Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous êtes en mesure de poursuivre ces commerçants en justice pour obtenir compensation. Il faut souligner que le recours judiciaire dans le cas des voyages peut être intenté aux petites créances à peu de frais, car la majorité des réclamations devraient se situer sous le seuil des 15 000 \$ qu'il est possible de réclamer aux petites créances.

N'oubliez pas avant le départ, lorsque vous « magasinez » un voyage, de vérifier si le commerçant avec qui vous faites affaire est bel et bien détenteur d'un permis d'agent de voyages délivré par l'Office de la protection du consommateur. En effet, nul ne peut exercer les fonctions d'agent de voyages ni donner lieu de croire qu'il est agent de voyages sans détenir ce permis.

Les détenteurs de permis doivent mettre en œuvre plusieurs mesures de protection pour les consommateurs.

En effet, les agents de voyages doivent fournir un cautionnement ayant pour but d'assurer leur solvabilité. Ainsi, un consommateur ayant subi un préjudice après un service rendu par un agent de voyages pourra être compensé à même ces sommes constituant un fonds d'indemnisation, même si l'agent de voyages lui est devenu insolvable.

De plus, les agents de voyages, pour protéger leurs clients doivent déposer toutes les sommes versées par leurs clients dans un compte en fiducie.

L'Office de protection du consommateur, bien qu'il ne soit pas un tribunal, peut vous aider relativement à une plainte concernant un agent de voyages ou toute autre plainte liée à l'une des lois administrées par l'Office. Elle peut vous fournir un formulaire de plainte avec lequel vous pourrez informer le commerçant et de votre insatisfaction, et ainsi tenter de régler à l'amiable le cas en litige.

L'Office peut par la suite effectuer une médiation entre vous et le commerçant afin de solutionner le problème. Si ces mécanismes de médiation échouent, il faudra alors vous tourner vers les tribunaux.

Par ailleurs l'Office, une fois saisi d'une plainte peut entreprendre diverses actions visant à informer un commerçant sur les dispositions légales à respecter et les sanctions possibles. L'Office peut aussi enquêter sur les pratiques du commerçant, négocier un engagement volontaire avec celui-ci, déposer une poursuite pénale ou prendre toute autre mesure prévue à la loi. Ces mesures n'ont cependant pas pour objet la solution de votre problème.

On trouvera plus d'informations sur le site web de l'Office au [www.opc.gouv.qc.ca](http://www.opc.gouv.qc.ca).

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.